



L'association Festi'Saint-Véran, association d'animation du village, recherche son animateur pour la saison d'été.

## EMPLOI DE REFERENCE

Animation touristique saisonnière.

## PÉRIODES D'EMPLOI

Contrat à durée déterminée à trois-quart ou plein temps, à discuter, rénuméré au SMIC mensuel.

Date de prise de poste : 1er juillet 2022.

## POSTE LOGE

Non

## POSTE NOURRI

Non

## PROFIL

Créativité, aisance relationnelle, sens de l'organisation, rigueur, autonomie, disponibilité. Bonne maîtrise de l'outil informatique.

## MISSIONS PRINCIPALES

Le programme de l'été étant déjà arrêté, il s'agit essentiellement d'en assurer le bon déroulement et la logistique inhérente.

- Organisation, accueil et présentation du programme de la semaine aux pots d'accueil.
- Accueil des artistes, conférenciers, ouverture et fermeture des salles.
- Organisation, en collaboration avec les membres du CA et les bénévoles, des grands événements (Fête des traditions, festival photo...)
- Gestion des supports de communication (réalisation des affiches) et affichage.
- Encaissement des participations financières du public aux animations (spectacles, ateliers, concerts...)
- Gestion du matériel, suivi des stocks.
- Communication et coordination avec l'Office du Tourisme et la presse.

## CONTRAINTES

Disponibilité absolue en période de vacances scolaires

Véhicule et permis B

## DEPOT DES CANDIDATURES

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 31 mai 2022.

Un CV et une lettre de motivation manuscrite sont à transmettre soit par mail (festi@saintveran.com), soit par courrier postal à l'adresse suivante :

Festi'Saint-Véran  
Mairie de Saint-Véran  
1, place de l'église  
05350 SAINT VERAN

Les entretiens se dérouleront courant juin pour une prise de poste au 1er juillet 2022.

Contact téléphonique : Annick DANIELS 06 58 97 14 04